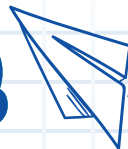




mon école



mode d'emploi



2024 / 2025



Marennes-Hiers-Brouage



l'écolien

L'enfance en point commun.

École maternelle de Marennes

Les Tilleuls

Rue Samuel Champlain

Tél : 05 46 85 05 11 (répondeur consulté régulièrement par la direction) / em-marennes@ac-poitier.fr

Directeur : Monsieur Alexandre Gonzales

La semaine est organisée sur 4,5 jours : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi pour permettre la mise en place des activités péri-éducatives après la classe.

HORAIRES ET ORGANISATION DE LA SEMAINE :

	LUNDI et MARDI	MERCREDI	JEUDI et VENDREDI
de 7h30 à 8h45	Garderie	Garderie	Garderie
de 8h50 à 12h05	Classe	Classe jusqu'à 11h50	Classe
de 12h05 à 13h45	Repas	Garderie à partir de 13h00	Repas
de 13h45 à 15h45	Classe		Classe
de 15h45 à 16h30	Activités		Activités
de 16h30 à 18h30	Garderie		Garderie

- La classe se termine à 15h45.
- Les parents peuvent récupérer les enfants qui ne sont pas inscrits aux activités péri-éducatives.
- Aucune sortie n'est autorisée entre 15h45 et 16h30, durant les activités péri-éducatives.
- Attention, seuls les élèves inscrits aux activités péri-éducatives peuvent en bénéficier.
- La sortie de tous les élèves qui ne prennent pas le bus ou ne vont pas à la garderie à lieu à 16h30.
- Prévoir un goûter pour les enfants en garderie.

Pour une inscription à l'école de Marennes, les parents doivent s'adresser à la mairie de Marennes pour prendre un rendez-vous au 05 46 85 25 55.



École élémentaire de Marennes

Henri Aubin

158, avenue Georges Clemenceau

Tél : 05 86 57 00 64 / e-marennes@ac-poitiers.fr

Directeur ou directrice : présenté(e) en septembre

La semaine est organisée sur 4,5 jours : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi pour permettre la mise en place des activités péri-éducatives après la classe.

HORAIRES ET ORGANISATION DE LA SEMAINE :

	LUNDI et MARDI	MERCREDI	JEUDI et VENDREDI
de 7h30 à 8h45	Garderie	Garderie	Garderie
de 8h55 à 12h10	Classe	Classe de 9h00 à 12h00	Classe
de 12h10 à 13h55	Repas	Garderie à partir de 13h00	Repas
de 13h55 à 15h55	Classe		Classe
de 15h45 à 16h30	Activités		Activités
de 16h45 à 18h30	Garderie		Garderie

- La classe se termine à 15h55.
- Les parents peuvent récupérer les enfants qui ne sont pas inscrits aux activités péri-éducatives.
- Aucune sortie n'est autorisée entre 15h55 et 16h45 durant les activités péri-éducatives.
- Attention, seuls les élèves inscrits aux activités péri-éducatives peuvent en bénéficier.
- La sortie de tous les élèves qui ne prennent pas le bus ou ne vont pas à la garderie a lieu à 16h45.
- Prévoir un goûter pour les enfants en garderie.

Pour une inscription à l'école de Marennes ou de Brouage, les parents doivent s'adresser à la mairie de Marennes pour prendre un rendez-vous au 05 46 85 25 55.

Les enfants résidant à Marennes peuvent être scolarisés à l'école élémentaire de Brouage.



École de Miers - Brouage

Samuel Champlain

7, rue des Casernes 17320 Hiers-Brouage

Tél : 05 46 85 23 40

Directeur : Monsieur Yohan Coste

Les enfants sont accueillis à l'école de Brouage, à partir de la grande section.

Les enfants de Hiers Brouage scolarisés en petite et moyenne section à l'école de Marennes rejoignent **obligatoirement** la grande section à Brouage.

La semaine est organisée sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

HORAIRES ET ORGANISATION DE LA SEMAINE :

LUNDI et MARDI et JEUDI et VENDREDI

de 7h30 à 8h55

Garderie

de 9h05 à 12h05

Classe

de 12h05 à 13h55

Repas

de 13h45 à 16h35

Classe

de 16h35 à 18h30

Garderie

L'école de Brouage dispose de tous les équipements pour accueillir les enfants qui bénéficient d'un apprentissage adapté dans un cadre calme et un environnement privilégié, au cœur de la place forte.

Pour les élèves qui doivent être scolarisés en petite et moyenne section, les parents doivent s'adresser à la mairie de Marennes pour prendre un rendez-vous au 05 46 85 25 55.

Pour une inscription à l'école de Brouage, les parents doivent s'adresser à la mairie de Marennes pour prendre un rendez-vous au 05 46 85 25 55.



calendrier de la zone A



sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août
1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V
2 L	2 M	2 V	2 L	2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 S	12 J	12 J	12 S	12 M
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S
17 M	17 J	17 L	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M		29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J		30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S
31 J			31 M	31 V		31 L		31 S		31 J	31 D



Rentrée scolaire : lundi 2 septembre 2014

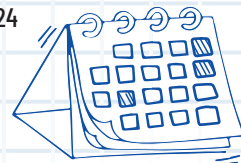
Vacances de la Toussaint : du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2024

Vacances de Noël : du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025

Vacances d'hiver : du samedi 22 février 2025 au dimanche 9 mars 2025

Vacances de printemps : du samedi 19 avril 2025 au dimanche 4 mai 2025

Vacances d'été : vendredi 4 juillet 2025

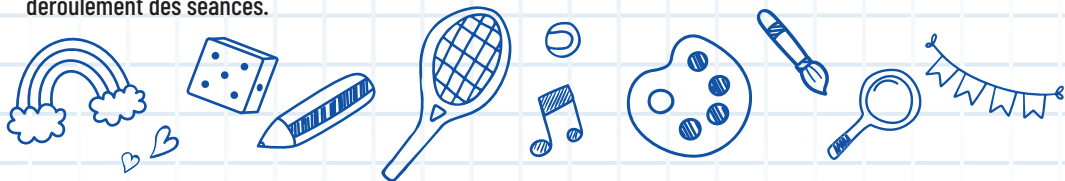


les activités péri-éducatives à Marennes

Les activités péri-éducatives sont proposées aux enfants des écoles de la commune déléguée de Marennes.

Pour pouvoir y participer, il est indispensable de s'inscrire au préalable.

- Les activités auxquelles participe votre enfant sont gratuites. Elles permettent de sensibiliser les enfants à des activités sportives, culturelles et artistiques.
- Toute inscription implique de suivre l'activité durant la totalité de la période. Par sécurité, les enfants non-inscrits ne seront pas admis sur ce temps d'activité.
- Ces activités sont déclarées auprès des services de l'État dans le cadre des accueils collectifs de mineurs.
- Les enfants sont répartis par niveaux et par groupes :
 - > 14 à l'école maternelle
 - > 18 à l'école élémentaire
- Les enfants sont encadrés par des animateurs de la communauté de communes du Bassin de Marennes, des intervenants municipaux et des intervenants extérieurs, experts dans leur domaine, du lundi au vendredi.
- Les activités sont mises en place par la municipalité et organisées par un coordonnateur qui veille au bon déroulement des séances.



le transport scolaire

BROUAGE

Un ramassage des enfants en bus 23 places est assuré par un agent communal le matin et le soir. Les inscriptions se font sur le site Internet de la Région. Idéalement, les familles doivent signaler l'arrêt choisi au moment de l'inscription soit à la mairie de Hiers soit au service Écolien. Pour les enfants de Marennes qui vont à l'école de Brouage, le point de ramassage est situé rue Champlain au niveau de l'école maternelle.

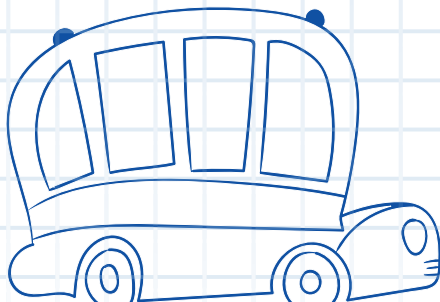
MARENNES

Tous les jours de la semaine, le ramassage scolaire est assuré par la Région Nouvelle Aquitaine pour les enfants scolarisés à Marennes et inscrits.

Le mercredi midi, un transport payant est prévu depuis l'école jusqu'au centre de loisirs pour les enfants inscrits auprès de la mairie. Le tarif est de 20€ à l'année par enfant.

La Municipalité prend en charge 95 € par enfant pour les trajets de moins de 3 km et de 30 à 50 € par enfant en fonction du quotient familial pour les trajets de plus de 3 km.

Pour Marennes : tarifs, inscriptions et renseignements sur transports.nouvelle-aquitaine.fr



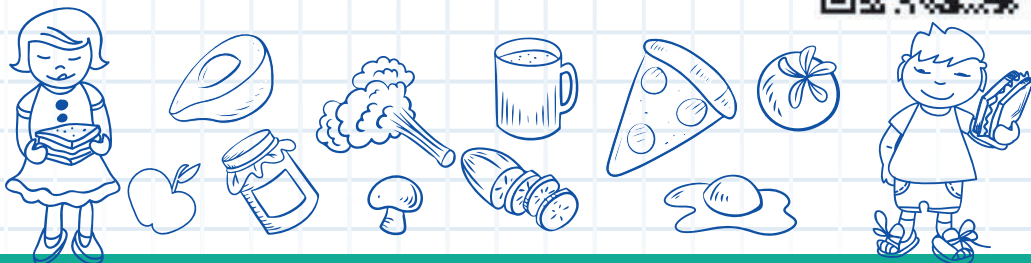
bon appétit !

La municipalité a retenu la société API pour élaborer les repas des écoliers jusqu'en août 2026. Les menus sont élaborés par une diététicienne et cuisinés sur place. Chaque trimestre, la commission des menus composée des représentants de parents d'élèves et d'élus, valide la grille des menus en présence de la diététicienne et du cuisinier. Conformément à nos exigences, API privilégie les circuits-courts, les produits locaux et est attentif à la saisonnalité des produits. Un repas intégralement « bio » est proposé une fois par mois, et chaque semaine, les enfants ont un repas végétarien (conformément à la réglementation).

Les repas privilégient les circuits courts, les produits locaux, les fruits et légumes de saison.

À partir de septembre 2024, les enfants de l'école élémentaire mangent en mode self-service avec une « assiette plateau ». Ils ont la possibilité de choisir la taille de leur assiette en fonction de leur appétit. L'école maternelle et l'école de Brouage restent en service à table avec un ou deux services suivant le nombre d'enfants. Durant la pause méridienne, les enfants sont encadrés par le personnel communal et des animateurs du CIAS. Des animations peuvent être proposées. Une collation avec des fruits est proposée dans les trois écoles.

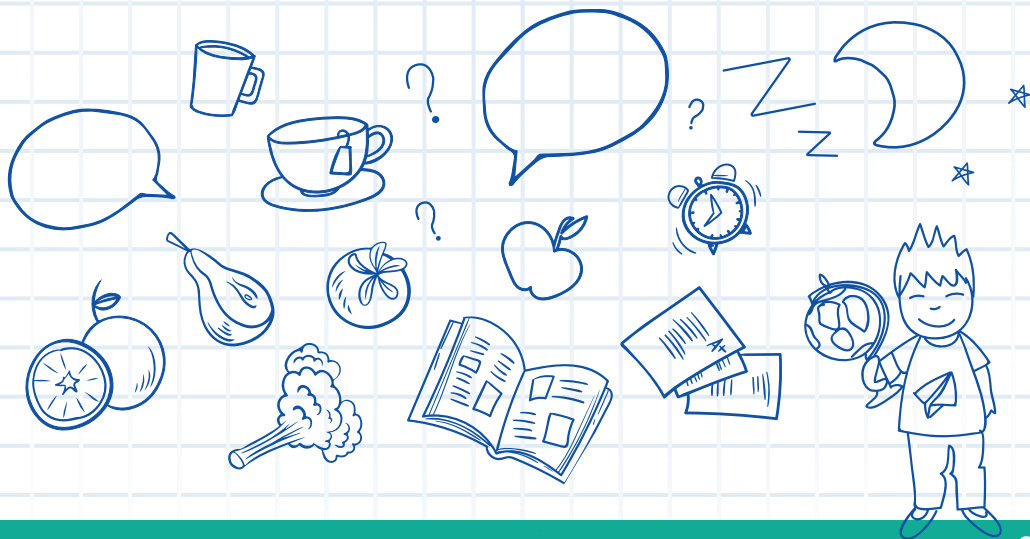
Les menus qui seront servis entre chaque période de vacances, sont aussi à consulter sur le site Internet de la ville : marennesbrouage.fr dès la page d'accueil.



le Café Écolien

La mairie en s'appuyant sur le service Écolien souhaite aussi proposer aux parents des moments conviviaux et les inclure comme un maillon essentiel dans les acteurs éducatifs. Ces temps d'échanges prennent différentes formes.

- Des **espaces café** sont proposés régulièrement à l'entrée ou à la sortie des écoles et chaque parent peut venir librement pour échanger avec les équipes enseignantes ou d'animation qui interviennent auprès des enfants.
- D'autres moments sont proposés sous forme **d'ateliers** : les thématiques sont en lien avec l'école et proposent des actions concrètes applicables au quotidien ou répondent à des questionnements sur l'évolution des enfants (développement de l'enfant, alimentation, sommeil, devoirs sans stress...).



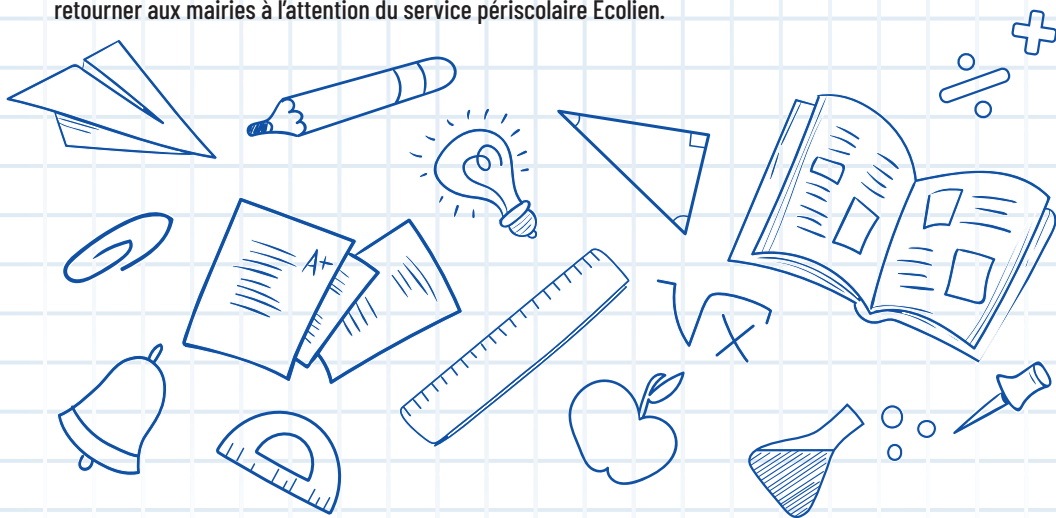
infos pratiques

Toute absence exceptionnelle à la cantine, la garderie ou aux activités péri-éducatives, devra être signalée au préalable par écrit à la mairie : periscolaire@mareennes.fr.

Les inscriptions dans les écoles se font à la mairie, après rendez-vous pris au **05 46 85 25 55** pour Mareennes. Les documents peuvent être téléchargés en ligne sur mareenneshiersbrouage.fr avant le rendez-vous.

Les inscriptions à la cantine, la garderie, au transport scolaire et aux activités péri-éducatives se font auprès des mairies des écoles (service comptabilité pour Mareennes et accueil pour Brouage).

Pour pouvoir bénéficier des services périscolaires, il suffit de remplir le dossier inscription famille et de le retourner aux mairies à l'attention du service périscolaire Écolien.



MAIRIE DE MARENNES

6, rue du Maréchal Foch - 17320 Marennes
tél. 05 46 85 25 55

MAIRIE DE HIERS-BROUAGE

8, place de Verdun - 17320 Hiers-Brouage
tél. 05 46 85 10 02

- * **École maternelle de Marennes Les Tilleuls**
Rue Samuel Champlain - 17320 Marennes
tél. 05 46 85 05 11 / em-marennes@ac-poitier.fr
- * **École élémentaire de Marennes Henri Aubin**
158, avenue Georges Clemenceau - 17320 Marennes
tél. 05 86 57 00 64 / e-marennes@ac-poitiers.fr
- * **École de Hiers-Brouage Samuel Champlain**
7, rue des Casernes - 17320 Hiers-Brouage
tél. 05 46 85 23 40
- * **Association des parents d'élèves de Marennes FCPE**
Madame Karine Aulier
fcpe.marennes@orange.fr
- * **Association des parents d'élèves de Marennes Optimômes**
optimomes17320@gmail.com
- * **Contacts parents d'élèves de Brouage**
Contactez l'école pour connaître les
représentants des parents d'élèves



Marennes-Hiers-Brouage

Toutes les infos sur le site Internet de la ville :
marenneshiersbrouage.fr





l'écolien

L'enfance en point commun.

